

Suivez la finale

Le samedi 5 décembre 2020 à partir de 10h GMT

sur la page  **LIVE**
facebook.com/uvssenegal

Avec la participation d'un juge de la Cour suprême du Sénégal et
du Pr Moussa LO, Coordonnateur de l'UVS

www.caps-uvss.sn



Thème : **Numérique
et droits de l'homme**



Finale de la 29e Edition du concours africain de procès simulé des droits de l'homme en Afrique : l'université de Cote d'Ivoire et du Ghana vainqueurs.

Ce samedi 5 décembre 2020, s'est tenue la finale du Concours africain de Procès simulé des Droits l'Homme organisé par l'Université virtuelle du Sénégal (UVS), l'Université Cheikh Anta DIOP de Dakar (UCAD), et l'Université de Pretoria qui avaient signé une convention tripartite pour mener à bien cet important événement. Le concours qui habituellement se tenait en présentiel, s'est finalement tenu en ligne, du fait de la pandémie du Covid_19, mais aussi grâce à la résilience des différents acteurs.

Contrainte d'innover en raison de la crise sanitaire de la Covid-19, l'édition 2020 de ce concours de plaidoirie a été l'occasion pour les organisateurs de démontrer leur expertise dans le domaine du numérique, aux participants, leur capacité d'adaptation.

L'Université de Makerere de l'Ouganda, l'Université Houphouët-Boigny de Cocody de la Côte d'Ivoire, l'université du Ghana (Legon, Ghana), et l'université de Pretoria de l'Afrique du Sud ont été en lice pour la dernière phase de cette compétition, qui en raison du contexte

sanitaire lié à la Covid_19, s'est tenue en ligne. Les organisateurs et plusieurs acteurs du monde judiciaire ont assisté à l'évènement. Le Professeur Moussa LO, Coordonnateur de l'UVS, le Professeur Samba THIAM, Directeur de l'Institut des droits de l'homme et de la paix (IDHP) de l'UCAD, le Professeur Frans VILJOEN l'Université de Pretoria et le Dr Abdou Khadre DIOP, enseignant-chercheur en Droit public au Pôle Sciences juridiques, économiques et de l'Administration (SEJA) à l'UVS ont respectivement, dans leurs propos, adressé leurs félicitations à toutes les parties prenantes du concours pour leur engagement, notamment les étudiants, les membres du jury et le comité d'organisation. Ils ont par ailleurs magnifié ce concours, qui au-delà de rassembler les jeunes, permet de former les futures élites africaines.

Avec le cas hypothétique qui leurs avait été soumis, les futurs juristes ont gratifié le public de brillantes plaidoiries, à travers lesquelles ils ont démontré tous leurs talents et leur maîtrise de la jurisprudence africaine ; points positifs que le jury n'a pas manqué de relever.

A la fin des matchs, l'équipe de « demandeurs » (qui tient le rôle de la partie civile dans le jeu de rôles du concours, NDLR) composée de la Côte d'Ivoire et du Ghana ont remporté la finale.

C'est ainsi, qu'en guise de mot de clôture, que le Professeur Frans Viljoen, Directeur du Centre pour les droits de l'homme de l'Université de Pretoria, a tenu à féliciter les équipes pour leurs belles prestations, tout en saluant le niveau de maturité du système africain des droits de l'homme, que les étudiants ont fait apparaître à travers leurs prestations. M. Viljoen n'a pas manqué

de regretter les contraintes ayant empêché le déplacement des équipes à Dakar, pour notamment découvrir le musée de l'esclavage de Gorée, qui revêt une valeur symbolique très importante pour la problématique des droits de l'homme. Il termine par des félicitations à l'endroit du comité d'organisation et de toute les parties prenantes, et dit espérer que ce partenariat tripartite soit le point de départ pour une longue collaboration.

C'est ainsi que se sont fermés les rideaux de la 29e édition du CAPS 2020. Rendez-vous a été donné aux acteurs du droit du 21 au 28 juillet 2021 pour la 30e édition prévue à Stellenbosch, en Afrique du Sud.

Garmy SOW

☎ 5 Cité COMICO, Liberté 6 VDN
✉ BP : 15126 Dakar-Fann
📍 Tél. : +221 33 867 12 67



☎ Cité Keur Gorgui - Résidence Maty
✉ BP : 15126 Dakar-Fann
📍 Tél. : +221 33 867 12 67



www.uvs.sn

